

Appui à la professionalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources

GROUPE THÉMATIQUE D'EXPERTISE

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'ÉVALUATION EN SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE





PROMOUVOIR UNE CULTURE
DE L'ÉVALUATION EN SOUTIEN
À L'APPRENTISSAGE

L'interprétation et l'élaboration des grilles pour soutenir le jugement





1 Intentions et objectifs

Ce module de formation a pour but d'amener les formateurs à porter un jugement sur la qualité des apprentissages réalisés à l'aide d'une instrumentation adéquate. Pour ce faire, les participants vont :

- O1 > Distinguer les différents types d'interprétation et les outils (types d'échelles) liés à l'interprétation et au jugement.
- S'approprier les paramètres de la construction d'une grille d'évaluation descriptive analytique et globale.
- D3 > Élaborer une grille d'évaluation descriptive adaptée à leur situation d'apprentissage et d'évaluation.

2 Structure de la formation

1

Appropriation : préparation des apprentissages

- Mise en situation
- **L'interprétation**
- Interpréter les données recueillies

2

Accompagnement : réalisation des apprentissages

Les échelles des grilles d'évaluation

3

Autonomie : intégration des apprentissages

Élaboration d'une grille d'évaluation descriptive

3 Activités de préparation

Activité 1

Mise en situation



Activité 3

Interpréter les données recueillies



Activité 2

L'interprétation



La démarche d'évaluation





1. Planification



2. Prise d'information



3. Interprétation

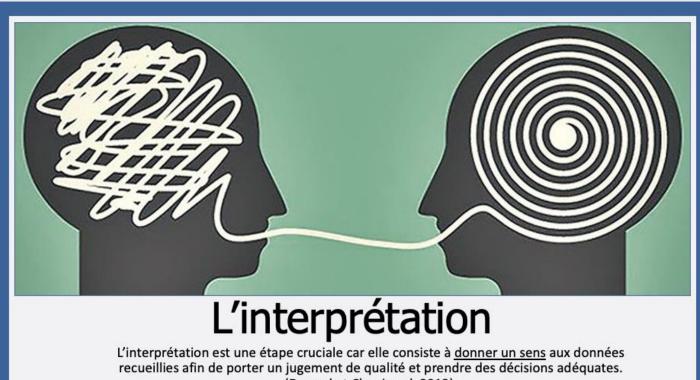


4. Jugement et Décision



5. Communication





(Durand et Chouinard, 2012).

Il existe 3 types d'interprétation :

L'interprétation normative

- vise la comparaison sociale
- correction des tests et des examens

L'interprétation critériée

- vise à situer l'élève à partir des critères d'évaluation
- contexte de tâche complexe

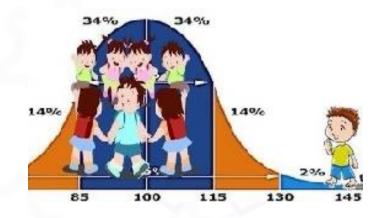
L'interprétation dynamique

- vise à situer la progression de l'élève
- à plusieurs moments différents, notamment à partir d'observations en salle de classe

1. L'interprétation normative

- Comparer les résultats d'un élève à ceux des autres membres de son groupe (la norme).
- La comparaison peut être faite avec le reste du groupe, le reste de l'école, les autres élèves de la même commission scolaire ou de toute une province (Canada).
- La comparaison peut se présenter en rang cinquième, en percentile, etc.

Cette façon de faire se réfère à la courbe de Gauss.



http://www.anpeip.org/enseignants/144-cat-fde

2. L'interprétation critériée

- Permet de comparer les résultats de chaque élève
 à des critères de réussite fixés préalablement.
- Vise à décrire ce dont l'élève est capable, sans le comparer aux autres.
- De plus, l'interprétation critériée donne à l'élève une rétroaction dans le but d'identifier ses forces et ses lacunes, ce qui permet de réguler ses apprentissages.

3. L'interprétation dynamique

- Les interprétations normative et critériée ne fournissent pas d'information quant à la progression personnelle d'un élève.
- L'évaluation dynamique tient compte des progrès réalisés par l'élève à différents moments lors des SAE.
- L'interprétation dynamique permet de situer le niveau de compétence de départ de l'élève et de préciser les progrès qu'il accomplit.



http://cm2.broceliande.over-blog.com/2020/06/evaluation-continue.htm

Activité 3 Interpréter les données recueillies

Comment interpréter les productions de l'élève ?







Des portraits en écriture ont été brossé afin de voir la progression de la compétence (format 1) ou le niveau de maîtrise de l'élève à la fin d'un cycle de deux ans (format 2).



Quel format est le plus éclairant pour situer le niveau de compétence des élèves ?



Format 1 | Compétence 2 : Écrire des textes variés - Modèle développemental

Inscrivez le niveau 1, 2, 3 ou 4 selon la progression observée, 4 étant la plus développée.

L'élève produit de courts textes pour s'exprimer et pour communiquer avec autrui. Ses phrases, encore calquées sur l'oral, sont courtes, juxtaposées et peu variées. Avec de l'aide, il utilise la majuscule et le point. Son vocabulaire s'élargit et il lui arrive d'utiliser des mots nouveaux issus de ses lectures. De plus, il sait orthographier un bon nombre de mots usuels travaillés en classe, même s'il s'appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour les mots non appris. Il applique, avec le soutien de l'enseignant, quelques stratégies de mise en texte, de révision et de correction. Son écriture, script ou cursive, est généralement lisible.
L'élève apprivoise l'écriture en faisant des tentatives graphiques, en inventant des symboles ou en utilisant des lettres correspondant parfois aux sons. Il reproduit ou transforme légèrement de petits messages ou de très courts textes rédigés collectivement ou présents dans son environnement immédiat. Dans différentes situations, il transcrit, selon la technique apprise, les lettres minuscules et majuscules tout en laissant des espaces variables entre les lettres et entre les mots de son texte.
L'élève rédige une variété de courts « textes » pour répondre à des besoins de base qui se manifestent dans sa vie personnelle et scolaire. Ainsi, il produit des textes suivis dont la structure est simple et qui contiennent des idées liées au sujet traité. Ses phrases courtes sont généralement bien construites et habituellement délimitées par une majuscule et un point. Son vocabulaire est simple et courant, mais il a encore recours à la répétition. De plus, il sait orthographier la majorité des mots usuels appris en classe. Dans les cas les plus simples, il accorde les déterminants avec les noms en mettant les marques du féminin et du pluriel. Tout au long de sa démarche d'écriture, il utilise, avec le soutien de l'enseignant, les stratégies apprises. Selon la situation, il calligraphie en script ou en cursive afin qu'on puisse le lire facilement.
L'élève écrit pour lui-même ou pour communiquer avec autrui des messages ou de très courts textes en utilisant principalement les mots travaillés en classe. Influencées par la langue orale, ses phrases sont simples, parfois incomplètes et comportent des répétitions en raison du vocabulaire limité. L'élève sait orthographier les mots les plus fréquents travaillés en classe, même s'il invente l'orthographe des mots non appris. La plupart du temps, il trace lisiblement les lettres minuscules et majuscules et il laisse les espaces requis entre les lettres et les mots.





Format 1 | Compétence 2 : Écrire des textes variés - Modèle développemental

L'élève produit de courts textes pour s'exprimer et pour communiquer avec autrui. Ses phrases, encore calquées sur l'oral, sont courtes, juxtaposées et peu variées. Avec de l'aide, il utilise la majuscule et le point. Son vocabulaire s'élargit et il lui arrive d'utiliser des mots nouveaux issus de ses lectures. De plus, il sait orthographier un bon nombre de mots usuels travaillés en classe, même s'il s'appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour les mots non appris. Il applique, avec le soutien de l'enseignant, quelques stratégies de mise en texte, de révision et de correction. Son écriture, script ou cursive, est généralement lisible.
L'élève apprivoise l'écriture en faisant des tentatives graphiques, en inventant des symboles ou en utilisant des lettres correspondant parfois aux sons. Il reproduit ou transforme légèrement de petits messages ou de très courts textes rédigés collectivement ou présents dans son environnement i mmédiat. Dans différentes situations, il transcrit, selon la technique apprise, les lettres minuscules et majuscules tout en laissant des espaces variables entre les lettres et entre les mots de son texte.
L'élève rédige une variété de courts « textes » pour répondre à des besoins de base qui se manifestent dans sa vie personnell e et scolaire. Ainsi, il produit des textes suivis dont la structure est simple et qui contiennent des idées liées au sujet traité. Ses phrases courtes sont généralement bien construites et habituellement délimitées par une majuscule et un point. Son vocabulaire est simple et courant, mais il a encore recours à la répétition. De plus, il sait orthographier la majorité des mots usuels appris en classe. Dans les cas les plus simples, il accorde les déterminants avec les noms en mettant les marques du féminin et du pluriel. Tout au long de sa démarche d'écriture, il utilise, avec le soutien de l'enseignant, les stratégies apprises. Selon la situation, il calligraphie en script ou en cursive afin qu'on puis se le lire facilement.
L'élève écrit pour lui-même ou pour communiquer avec autrui des messages ou de très courts textes en utilisant principalement les mots travaillés en classe. Influencées par la langue orale, ses phrases sont simples, parfois incomplètes et comportent des répétitions en raison du vocabulaire limité. L'élève sait orthographier les mots les plus fréquents travaillés en classe, même s'il invente l'orthographe des mots non appris. La plupart du temps, il trace lisiblement les lettres minuscules et majuscules et il laisse les espaces requis entre les lettres et les mots.



Format 1 | Compétence 2 : Écrire des textes variés - Modèle bilan

Inscrivez le niveau 1 (compétence très peu développée), 2 (compétence peu développée), 3 (compétence acceptable), 4 (compétence assurée) ou 5 (compétence marquée) selon le niveau de maîtrise observé.

Rédige des textes dont quelques idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples et juxtaposées, dont plusieurs sont délimitées par la majuscule et le point. Emploie un vocabulaire correct, bien que répétitif. Laisse peu d'erreurs dans les mots les plus fréquents étudiés en classe et s'appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour écrire les autres mots. Applique, avec le soutien de l'enseignant, quelques stratégies qui ont fait l'objet d'un apprentissage.
Rédige des textes en développant certaines idées. Construit des phrases bien structurées, dont certaines sont élaborées. Emploie un vocabulaire correct et parfois précis. Laisse peu d'erreurs dans les mots d'usage fréquent et dans les accords dans le groupe du nom.
Rédige, avec de l'aide, des textes dont quelques idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples parfois incomplètes. Orthographie correctement un petit nombre de mots étudiés en classe.
Rédige quelques phrases avec une aide soutenue. Construit des phrases dont la structure s'apparente à la langue orale. Emploie un vocabulaire limité et souvent imprécis. Laisse de nombreuses erreurs d'orthographe qui nuisent à la compréhension du texte.
Rédige des textes dont les idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples, bien structurées, délimitées par la majuscule et le point. Laisse peu d'erreurs dans les mots étudiés en classe et effectue des accords dans le groupe du nom (déterminant + nom). Applique, avec un soutien occasionnel, les stratégies qui ont fait l'objet d'un apprentissage.





Format 1 | Compétence 2 : Écrire des textes variés - Modèle bilan

Rédige des textes dont quelques idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples et juxtaposées, dont plusieurs sont délimitées par la majuscule et le point. Emploie un vocabulaire correct, bien que répétitif. Laisse peu d'erreurs dans les mots les plus fréquents étudiés en classe et s'appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour écrire les autres mots. Applique, avec le soutien de l'en seignant, quelques stratégies qui ont fait l'objet d'un apprentissage.
Rédige des textes en développant certaines idées. Construit des phrases bien structurées, dont certaines sont élaborées. Emploie un vocabulaire correct et parfois précis. Laisse peu d'erreurs dans les mots d'usage fréquent et dans les accords dans le groupe du nom.
Rédige, avec de l'aide, des textes dont quelques idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples parfois incomplètes. Orthographie correctement un petit nombre de mots étudiés en classe.
Rédige quelques phrases avec une aide soutenue. Construit des phrases dont la structure s'apparente à la langue orale. Emploie un vocabulaire limité et souvent imprécis. Laisse de nombreuses erreurs d'orthographe qui nuisent à la compréhension du texte.
Rédige des textes dont les idées sont liées au sujet traité. Construit des phrases simples, bien structurées, délimitées par la majuscule et le point. Laisse peu d'erreurs dans les mots étudiés en classe et effectue des accords dans le groupe du nom (déterminant + nom). Applique, avec un soutier occasionnel, les stratégies qui ont fait l'objet d'un apprentissage.

Références

- Durand, M.-J. et Chouinard, R. (2012). L'évaluation des apprentissages : de la planification de la démarche à la communication des résultats (2^e éd.). Montréal (Québec), édition MD.
- Durand M.-J. et Loye, N. (2014). L'instrumentation pour l'évaluation. Montréal (Québec), édition Marcel Didier.
- Falconer Pace, S. (2004). Les rubriques : pour éveiller et stimuler l'intérêt des élèves.
- Saskatchewan, Curriculum and Support and Services Regina Public Schools. Document inédit traduit par Gosselin et Marchand.



Crédits

UdeM international **umontréal**



Collaboratrices principales :

- Marie-Josée Dubois, M. éd. en évaluation des compétences, chargée de cours, Université de Montréal.
- Marie-Ève Dupuis, orthopédagogue, Université de Montréal.

Selon une idée originale de :

 Micheline Joanne Durand, Ph. D., professeure en évaluation des apprentissages, Université de Montréal, référente conseil scientifique APPRENDRE, GTE 7.

Sous la supervision de :

- Pascal Ndinga, Ph. D., professeur à l'Université du Québec à Montréal, coordinateur GTE 7.
- Sitraka lahatramampionona Anjaraharivola, M. éd en évaluation des compétences, narratrice, subventionnée dans le cadre des activités de la DAI, Université de Montréal.